



## Association Culturelle L'Hermitage – Vezin – Breteil

Afin d'organiser la rentrée 2019-2020, L'ACHVB effectue les ré-inscriptions de ses adhérents dès le mois de juin.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche d'inscription jointe et de nous apporter le dossier complet, avec le paiement, lors de nos permanences ou de le remettre au professeur.

**Pour les cours d'Eveil, les réinscriptions se feront lors des portes ouvertes**

Pour Vezin : [achvb.danse.vezin@gmail.com](mailto:achvb.danse.vezin@gmail.com)

Danse : pendant la répétition du gala ou lors des portes ouvertes pour les Eveils

Arts plastiques, salle dessin **Mercredi 5 juin** aux heures de cours, ou à remettre sous enveloppe au professeur

Théâtre : salle Théâtre aux heures de cours

ou déposer dans la boîte aux lettres :

Patricia BERTIN 11 rue de Hoëdic 35132 Vezin

Pour l'Hermitage : [achvb.danse.lhermitage@gmail.com](mailto:achvb.danse.lhermitage@gmail.com)

Danse : pendant la répétition du gala ou lors des portes ouvertes pour les Eveils

Ou envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres :

Patrice Casin 1 rue Chateaubriand 35590 L'Hermitage

Arts plastiques : lors de l'exposition **des 8 et 9 Juin** de 10h à 12 h  
à remettre à Catherine Ribaud

Pour Breteil : [achvb.danse.breteil@gmail.com](mailto:achvb.danse.breteil@gmail.com)

Danse : pendant la répétition du gala ou lors des portes ouvertes pour les Eveils

Ou remettre sous enveloppe au professeur ou déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Breteil 35160 Breteil

Les chèques ne seront encaissés qu'à partir de la rentrée.

Un certificat médical sera demandé : "☛"

*pour les nouveaux adhérents, les adhérents participant à des concours et les adhérents dont le certificat médical n'est plus valide (+ de 3 ans).*

Le règlement intérieur de l'ACHVB est consultable sur notre site.

Toutes les informations sont disponibles sur le site [achvb.com](http://achvb.com)

Le Bureau de l'ACHVB